الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⵟⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/25/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la *Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurances (MAMDA)*, a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, le 30 novembre 2023, 4.924.291 actions *Cosumar* au cours unitaire de 210 dirhams, auprès de *Wilmar Sugar Holdings PTE LTD*, franchissant directement à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la *MAMDA* déclare détenir :

- Directement 6.270.263 actions *Cosumar*, soit 6,64% du capital de ladite société ;
- Indirectement, à travers la société *MAMDA Ré*, 358.425 actions *Cosumar*, soit 0,38% du capital de ladite société.

Ainsi, la participation totale, directe et indirecte, de la *MAMDA* dans le capital de la société *Cosumar* est de 7,02%.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la *MAMDA* envisage de poursuivre ses achats sur la valeur *Cosumar*.

La *MAMDA* déclare agir de concert avec la *Mutuelle Centrale Marocaine D'Assurances (MCMA), le Régime Collectif d'Allocation de Retraites (RCAR), Mutuelle Attamine Chaabi* et *Wafa Assurance*.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma